

gnes, chargé seulement de nombreuses couronnes de fleurs ; il manquait aussi une escorte militaire pour lui rendre les derniers honneurs; lui-même avait exprimé le désir que sa famille s'abstînt de la demander, puisque aujourd'hui on est allé jusqu'à interdire aux soldats l'entrée de l'église....

Tout le parquet de la Cour manquait aussi à ses obsèques.

« On s'est étonné, a dit à cet égard avec raison un journal de Lyon, de l'absence des membres du parquet de la Cour qui cependant avaient presque tous été appelés à concourir avec M. Baudrier à l'œuvre de la justice. Aucun des magistrats placés sous les ordres directs de M. le procureur général Fabreguettes n'assistait aux obsèques. Cette abstention, trop -unanime pour n'être pas le résultat d'une consigne donnée, était vivement commentée (*Nouvelliste* du 21 juin 1884).

Après un dernier et court adieu adressé par M. le président Rieussec à son ancien collègue et ami, M. l'ingénieur en chef Delocre, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« Je viens, au nom de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, adresser un dernier adieu à l'homme de bien, dont la mort plonge dans la désolation, sa famille, ses nombreux amis, ses anciens collègues et la cité.

Baudrier appartenait à une de ces vieilles familles parlementaires dont le savoir, la droiture et les vertus ont porté si haut la réputation d« notre magistrature française.

« Son grand-père, M. Maret, a été procureur du roi à Lyon; son père, pi-ésident de notre Tribunal civil ; l'un de ses beaux-frères, M. Sériziat, a été président à la Cour de Lyon et l'autre, M. Lagrange, après avoir été président de notre Tribunal est mort premier président de la Cour de Riom.

tière de Loyasse, où le corps a été inhumé dans le tombeau de famille, qui renferme les restes de M. Baudrier, président du Tribunal civil de Lyon, père du magistrat dont on suivait hier le convoi. » (*Moniteur judiciaire*, du 22 juin 1883.)

/